



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 13 Octobre 2020

Service aménagement biodiversité eau
Unité nature et prévention des nuisances
Secrétariat de la Commission
Départementale pour la Préservation
des Espaces Naturels, Agricoles et
Forestiers
Affaire suivie par : Jeanne CAMPADIEU
Tél : 03 87 34 33 95
E-mail : jeanne.campdieu@moselle.gouv.fr

Le directeur départemental des Territoires de la Moselle
à

Monsieur le Maire de KERPRICH AUX BOIS
30 Rue Principale
57830 Kerprich-aux-Bois

E-mail : mairie-de-kerprich1@orange.fr

OBJET : Avis CDPENAF sur l'élaboration de la carte communale de KERPRICH AUX BOIS
RÉF. :
P.J. :

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'élaboration de la carte communale de KERPRICH AUX BOIS, vous avez saisi pour avis la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), par courrier reçu le 20/08/2020.

Lors de sa réunion du 13/10/2020, cette Commission a examiné votre projet et a émis un avis FAVORABLE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le chef du Service Aménagement Biodiversité Eau,


Olivier ARNOULD

Copie à : DDT de Moselle/SABE/PAU (Mme Agnès SUZZI)
Bureau d'étude ECOLOR (gougelin.nathalie-ecolor@wanadoo.fr)
Sous-Préfecture de SARREBOURG (sp-sarrebourg-chateau-salins@moselle.gouv.fr)